

Charte de l'Athénée Royal Victor Horta

Toutes les sociétés ont des lois. Quand il n'y a pas de loi établie, c'est la loi de la jungle, c'est-à-dire du plus fort, qui prévaut. Toutes les écoles ont des règlements. Si chacun faisait ce qu'il veut quand il le veut, il n'y aurait pas de vie possible ensemble. Dans notre athénée, c'est la même chose. L'athénée a été créé pour permettre aux enfants d'apprendre. Nous, les adultes, devons donc faire tout ce qui est possible pour que chaque élève puisse apprendre autant qu'il le peut. Mais un élève ne peut apprendre s'il ne se sent pas à l'aise ; c'est pour cela que nous devons aussi veiller à ce que chacun se sente respecté et protégé. Pour cette raison, nous avons édifié cette charte. Nous savons bien qu'il ne sera pas facile de la suivre en tous points et à chaque instant. Pas plus pour les adultes que pour les enfants. Mais c'est un idéal vers lequel nous voulons aller et voulons vous conduire. Les adultes ne ménagent ni leur peine ni leur temps pour transmettre aux jeunes ce qu'ils connaissent du monde et de la meilleure manière de se comporter. Ce n'est facile ni pour ces jeunes, qui n'aiment pas recevoir de leçons, ni pour ces adultes, qui ont parfois l'impression de répéter sans fin les mêmes choses et qui ont envie de baisser les bras. On devient vraiment adulte quand on est capable d'apprendre tout seul (et on n'a jamais fini d'apprendre), quand on peut vivre en harmonie avec les autres et quand on peut contribuer à rendre meilleur le monde dans lequel nous vivons. C'est pour que toi et tous les enfants puissiez devenir des adultes, que nous, adultes, avons chacun le devoir de respecter et de faire respecter cette charte.

SUR LE CHEMIN DE LA CITOYENNETE...

LE DROIT AU RESPECT

Chaque être est unique, chacun a sa propre identité. Chacun a le droit au respect, de la part de tous. Pas un seul être humain n'a le droit d'en mépriser ou d'en humilier un autre. Personne ne peut non plus contraindre une autre personne à penser, à dire ou à faire quelque chose sous la menace ou par la force (Cf. la Déclaration des Droits de l'Homme).

Tes devoirs en tant qu'élève de l'athénée	Nos devoirs en tant que membre de l'équipe éducative de l'athénée
<ul style="list-style-type: none">• Respecter chaque personne, élève ou adulte, même s'il est différent de toi.• Ne pas promouvoir, ni afficher tes convictions pour ne pas gêner les autres.• Se respecter entre filles et garçons.• Considérer chacun comme tu voudrais être considéré.• Parler à chacun comme tu voudrais que l'on te parle.• Être vêtu de façon décente et soignée.	<ul style="list-style-type: none">• Respecter chaque personne, élève ou adulte, même s'il est différent de soi (physique, aptitudes scolaires, façon de s'habiller, etc.).• Ne pas promouvoir ses convictions politiques, religieuses, philosophiques (devoir de neutralité).• Considérer chacun comme on voudrait être considéré.• Parler à chacun comme on voudrait que l'on nous parle.

• Respecter les règles de politesse.

• Être vêtu de façon décente et soignée.

• Respecter les règles de politesse.

SI NOUS NE RESPECTONS PAS CES REGLES, CE SERAIT...

- * comme si nous acceptions que certains abusent de toi ;
- * comme si nous acceptions que certains puissent se servir des plus faibles pour prouver qu'ils sont plus forts, qu'on doive leur obéir ;
- * comme si nous acceptions que certains soient obligés de vivre dans la peur ;
- * comme si nous acceptions le racisme.

NE PAS ETRE FIDELE A CES DEVOIRS C'EST, PAR EXEMPLE :

- * Refuser de donner ton identité ou usurper celle d'un autre élève quand un adulte te la demande ;
- * Refuser de donner ton journal de classe ;
- * Porter des vêtements provocants par eux-mêmes ou par les inscriptions qu'ils affichent ;
- * Porter tout couvre-chef tant masculin que féminin dans l'enceinte de l'A.R.V.H. ;
- * Fumer dans l'enceinte de l'A.R.V.H. ;
- * Voler un élève ou un adulte, racketter ;
- * Se moquer, rabaisser, défier du regard, intimider, humilier, insulter, menacer... un élève ou un membre du personnel ;
- * Utiliser une autre langue que le français dans l'école ;
- * Porter des vêtements de sport en dehors des activités sportives (training, short, T-shirt de l'A.R.V.H...) ;
- * Arborer des piercings et /ou des tatouages ;
- * Cracher, ne pas respecter la propreté des locaux ;
- * Utiliser les GSM, les baladeurs dans les bâtiments scolaires ;
- * Porter son manteau en classe, ne pas se ranger avant de rentrer en classe...

ET CELA ENTRAINERAIT...

- * La nécessité de présenter des excuses ;
- * La réparation des torts causés par tout moyen proposé par l'équipe éducative ;
- * Si les choses étaient très graves, le renvoi devant la Justice, dans le respect de la loi.

SUR LE CHEMIN DE LA CITOYENNETE...

LE DROIT A L'EDUCATION

Chaque enfant, chaque jeune a le droit d'apprendre. C'est un droit inscrit dans la Constitution de la Belgique. Pour toi, pour préparer ton avenir, pour que tu puisses venir apprendre à l'athénée, quels que soient les revenus de tes parents, en plus de la dotation de la Communauté Française, l'ASBL « les Amis de l'ARVH » intervient pour aider les plus démunis.

Tes devoirs en tant qu'élève de l'athénée	Nos devoirs en tant que membre de l'équipe éducative de l'athénée
<ul style="list-style-type: none">• Arriver à l'heure et être présent à chaque cours.• Justifier tes absences :<ul style="list-style-type: none">- par un motif rédigé par tes parents dans le journal de classe et validé par ton éducateur, dans les 24 heures qui suivent ton retour (max. 3 jours par période) ;- par un certificat médical dès le 3ème jour d'absence ;- par un document délivré par une autorité publique.• Ne pas perdre de temps ni en faire perdre aux autres.• Venir en classe avec ton J.D.C et ton matériel complet.• Effectuer le travail demandé.• Respecter le matériel et les locaux prévus pour l'enseignement et le bien-être de tous.	<ul style="list-style-type: none">• Faire progresser les élèves au maximum.• Accueillir les élèves à l'heure.• Ne pas accepter que les élèves perdent leur temps ou en fassent perdre aux autres.• Fournir à l'élève en règle de paiement auprès de l'ASBL, les photocopies nécessaires aux cours, le T-shirt de sport et le journal de classe. • Vérifier le travail.• Corriger les devoirs.• Respecter et faire respecter le matériel et les locaux prévus pour l'enseignement et le bien-être de tous.• Faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre à disposition des élèves un matériel en bon état de fonctionnement.

SI NOUS NE RESPECTONS PAS CES REGLES, CE SERAIT...

- * comme si nous nous désintéressions de toi, ce serait un manque de respect ;
- * comme si nous te privions de la seule richesse que personne ne te volera jamais : ton savoir ;
- * comme si nous gaspillions l'argent public qui pourrait aussi servir à autre chose ;
- * comme si nous méprisions tous les gens qui donnent de l'argent par leurs impôts ;
- * comme si nous trouvions normal que les enfants n'aillent pas à l'école et travaillent dès l'âge de 7 ou 8 ans comme dans certains pays

NE PAS ETRE FIDELE A CES DEVOIRS C'EST, PAR EXEMPLE :

- * Arriver en retard, ne pas venir au cours, ne pas avoir son matériel, circuler dans les couloirs pendant les heures de cours ;
- * Ne pas venir à l'école, ne pas écouter le professeur, gêner le travail des autres, te faire renvoyer du cours ;
- * Ne pas apprendre, refuser de travailler, t'agiter pendant le cours, abîmer volontairement le matériel ou les locaux.

ET CELA ENTRAINERAIT...

- * Le rattrapage du temps perdu ;
- * Le retour au domicile pour te permettre de te mettre en ordre ;
- * L'impossibilité d'entrer en classe en cas de retard ;
- * L'impossibilité de fréquenter la classe en cas de troubles importants ;
- * Le remboursement des dégradations causées au bien collectif ;
- * En cas d'absences répétées, le signalement au SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse), la perte de la qualité d'élève régulier, l'exclusion définitive ;
- * Un demi-jour d'absence pour 1h d'absence non valablement justifiée.

SUR LE CHEMIN DE LA CITOYENNETE...

LE DROIT A LA PROTECTION

Chaque enfant, chaque jeune a droit à la protection. C'est un droit inscrit dans la déclaration des Droits des Enfants. La déclaration prévoit la protection des enfants et des jeunes jusqu'à leur majorité au moins. Les adultes doivent protéger les enfants de ce qui les menace. Les adultes sont responsables des enfants. Les enfants ont droit au respect des adultes.

Tes devoirs en tant qu'élève de l'athénée	Nos devoirs en tant que membre de l'équipe éducative de l'athénée
<ul style="list-style-type: none">• Ecouter et respecter ceux qui ont accepté la charge de ton éducation, de ton instruction et de ta protection (tes parents et tous les membres de l'équipe éducative).	<ul style="list-style-type: none">• Ecouter et respecter les élèves.• Tous les adultes de l'athénée ont le devoir de protéger les élèves et de leur venir en aide lorsqu'ils sont menacés, injuriés, agressés verbalement ou physiquement...• Les adultes ont le devoir de s'inquiéter de savoir :

	<ul style="list-style-type: none"> - si les enfants vont bien ; - s'ils ont le nécessaire pour vivre ; - s'ils ne sont pas malheureux ; - s'ils peuvent trouver leur place dans la vie scolaire et sociale ; - s'ils ont besoin de soutien particulier pour apprendre.
<p>SI NOUS NE RESPECTONS PAS CES REGLES, CE SERAIT...</p> <ul style="list-style-type: none"> * comme si nous nous désintéressions de ton sort ; * comme si nous faisons croire qu'un élève non instruit et non éduqué a autant de chances qu'un autre dans la vie ; * comme si nous pensions que les élèves n'ont besoin de personne pour leur éducation ; * comme si nous acceptions que les élèves doivent se débrouiller seuls. 	
<p>NE PAS ETRE FIDELE A CES DEVOIRS C'EST, PAR EXEMPLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Nier l'expérience des adultes et leur dénier leur statut. * Te considérer comme leur égal, refuser leur arbitrage. * Être impoli avec eux, les tutoyer délibérément. * Vouloir « avoir le dessus », vouloir toujours avoir le dernier mot dans la discussion. * Inverser les rapports élèves-adultes. <p>ET CELA ENTRAINERAIT...</p> <ul style="list-style-type: none"> * La nécessité, pour fréquenter à nouveau l'athénée, de reconnaître, en présence de tes parents, l'autorité des adultes qui ont la charge de ton éducation et de ton instruction, pour te préparer à ton avenir. 	

SUR LE CHEMIN DE LA CITOYENNETE...

LE DROIT A LA LIBERTE D'EXPRESSION

Nous vivons dans un pays démocratique où chacun peut faire entendre son point de vue, à condition que ce ne soit ni blessant ni humiliant, pour personne. C'est un droit inscrit dans la Constitution de la Belgique. Quand nous ne sommes pas d'accord, ce qui est normal et fréquent, nous devons régler nos problèmes par la discussion et jamais par la violence.

Tes devoirs en tant qu'élève de l'athénée	Nos devoirs en tant que membre de l'équipe éducative de l'athénée
<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir au bien-fondé de tes idées avant de les exprimer. • Ne pas tenir des propos haineux (racisme, sexisme, homophobie...). • Ecouter les points de vue différents des tiens et chercher à les comprendre. • Faire des propositions quand tu penses qu'il serait mieux de faire autrement. • Respecter la charte de l'athénée. • Respecter et promouvoir des valeurs démocratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre aux élèves à exprimer clairement leurs idées. • Apprendre aux élèves les règles de communication utilisées dans notre société pour l'expression écrite et orale. • Ecouter le point de vue des élèves et chercher à les comprendre.
<p>SI NOUS NE RESPECTONS PAS CES REGLES, CE SERAIT...</p> <ul style="list-style-type: none"> * comme si nous acceptions la violence pour régler les désaccords ; * comme si nous méprisions le savoir. 	
<p>NE PAS ETRE FIDELE A CES DEVOIRS C'EST, PAR EXEMPLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Parler tout le temps sans réfléchir ; * Refuser d'écouter ; * Mentir, t'embrouiller ou chercher à embrouiller les autres ; * Insulter celui qui a un point de vue différent du tien, te moquer de lui ; * Utiliser la force ou la contrainte pour faire entendre tes idées ; * Exercer des pressions sur l'autre afin de promouvoir tes convictions <p>ET CELA ENTRAINERAIT...</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le refus de prendre en compte ton point de vue s'il est exprimé de façon provocante ou blessante ; * La nécessité de réparer par des excuses les propos jugés blessants envers ceux qui se sont sentis offensés ; * L'impossibilité de participer à une discussion collective, en classe ou ailleurs, tant que tu n'as pas appris ni compris les règles qui permettent à chacun de s'exprimer. 	